

FICHE DE POSTE

INTITULE
CHARGE(E) DE SURVEILLANCE SANITAIRE « EAUX » F/H

Familles professionnelles	Santé
Codes fiches RET	SAN-30-A
Correspondances RIME	FP2AFS11
Correspondances UCANSS	O203
Emplois types	Chargée/Chargé de veille et surveillance sanitaire
Quotité	100 %

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI		
ETAT - Fonctionnaire	COMEX ☐ A ☐ B ☒ C ☐ Corps : Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire Grade : Groupe RIFSEEP : 2	
Contractuel de droit public	CDI ☐ CDD ☒ Durée : 1 an avec possibilité de renouvellement	
Régime de protection sociale	Agent de direction ☐ Praticien conseil ☐ Personnel soignant ☐ Cadre ☐ Employé ☐ Informatique ☐	
	RG ☐ MSA ☐	Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE ☐ Cité administrative- Place Bonet -ALENCON ☐ 2 Place Jean Nouzille - CAEN ☒ Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX ☐ 31 rue Malouet – ROUEN ☐ Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Direction de la santé publique
POLE	Pôle santé environnement

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle santé environnement assure

- le pilotage de la politique régionale santé environnementale,
- la mise en œuvre des missions de prévention et gestion des risques sanitaires liés à l'environnement,
- la promotion d'un environnement favorable à la santé,
- le développement d'actions d'éducation en santé liées à l'environnement.

Le pôle santé environnement (SE) est composé de :

- quatre unités fonctionnelles (UF) correspondant aux trois grandes missions Santé environnement. Ces unités pilotent et mettent en œuvre la politique régionale santé environnement chacune dans leur domaine d'intervention :
 - eau et santé,
 - environnement intérieur et santé en distinguant d'une part l'habitat et d'autre part les établissements recevant du public,
 - environnement extérieur et santé ;
- cinq unités départementales (une par délégation territoriales DD) chargées de décliner et mettre en œuvre au niveau territorial de façon opérationnelle les orientations en santé environnement de l'ARS ;
- deux missions transversales assurant d'une part l'interface avec les autres pôles de la direction de santé publique et la mission inspection-contrôle et d'autre part la coordination et le soutien des activités réalisées par les unités fonctionnelles et les unités territoriales dans le domaine de la promotion de la santé et de la veille et sécurité sanitaire.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui ☐ Non ☒

Nombre de personnes encadrées :

Missions et activités principales du poste :

Le chargé de surveillance sanitaire est chargé de :

- **Contrôle sanitaire des eaux potables**
 - Gestion du programme de prélèvements du contrôle sanitaire
 - Gestion des non conformités et suivi des recontrôles
 - Gestion des données SISE-EAUX (intégration des résultats d'analyse, rédaction des avis sanitaires, qualification des prélèvements, mise à jour de la base de données)
 - Edition des bulletins d'analyses et envoi par courrier électronique

- Gestion des pollutions accidentelles et crises
- Bilans Eau Potable (annuel joint à la synthèse, facture d'eau, cartographique ...)
- Traitement des dossiers de dérogations (instruction des dossiers, rédaction rapport au CODERST, arrêté préfectoral)
- Gestion des dossiers d'autorisation de traitement (instruction des dossiers, rédaction rapport au CODERST, arrêté préfectoral)
- Contrôle physique de sites (captages, réservoirs): état des installations, sécurisation - Rédaction de rapport de contrôle et suivi.

- Réponses aux demandes de renseignements (usagers, administration)
- Réponses aux plaintes eau potable
- Réunions techniques sur les regroupements de collectivités, la sécurisation des réseaux et la réalisation de plan de secours
- Suivi des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

- **Protection des captages d'eau potable :**
 - Suivi des arrêtés de DUP : Inspections et visites des installations d'eau potable (captages et réservoirs) pour le contrôle des arrêtés de DUP et la sécurisation des ouvrages

- **Contrôle sanitaire des eaux de piscines en suppléance :**
 - Contrôle sanitaire des piscines et établissements de natation recevant du public : visites des installations, suivi des délais de mise en conformité accordés, participation aux réunions avec les collectivités
 - Gestion des non conformités et suivi des recontrôles
 - Gestion des données SISE-EAUX (intégration des résultats d'analyse, rédaction des avis sanitaires, qualification des prélèvements, mise à jour de la base de données)
 - Edition des bulletins d'analyses et envoi

- **Urbanisme**
 - Avis sur dossiers de permis de construire, demandes préalables, certificats d'urbanisme, rayonnement non ionisant (téléphonie mobile).

- **Dossiers Loi sur l'eau**
 - Avis aux permis de construire et avis pour demandes de projet

Interlocuteurs et partenaires :

- Relations externes : Laboratoire départemental 27, exploitants, services de l'Etat et collectivités.

Liens hiérarchiques :

Poste placé sous l'autorité hiérarchique de l'ingénieur sanitaire, du chef de service de l'unité départementale 27 et de l'ingénieur d'études principal en charge de l'eau potable et environnement extérieur.

Spécificités du poste / contraintes :

- Travail collectif et relationnel,
- Déplacements dans le département de l'Eure et au siège à Caen.
- Assermentation
- Déclaration publique d'intérêt

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services santé-environnement			X	
Cadre légal et réglementaire en santé environnement (dans domaine fiche de poste)		X		
Connaissances techniques et pédagogiques afférentes au domaine d'intervention		X		
Méthodologie de contrôle et d'inspection dans le champ concerné			X	
Référentiels et bonnes pratiques afférentes au domaine d'intervention			X	
Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux domaines d'intervention			X	

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Capacité de synthèse			X	
Capacité d'analyse			X	
Animation d'équipe			X	
Travail en équipe		X		
Expression écrite			X	
Expression orale			X	
Techniques spécifiques dans le domaine d'intervention			X	
Maîtriser les techniques de contrôle			X	
Elaborer des méthodes d'intervention spécifiques			X	
Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées		X		
Recueillir et traiter de l'information (données informatiques, réalisation d'entretiens)		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits			X	
Utiliser des outils et des systèmes d'information spécifiques			X	

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines			X	
Capacité d'adaptation			X	
Autonomie			X	
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative			X	
Réactivité		X		

CONTACTS

Pôle Développement RH
02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61
ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE

**Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour le 30 septembre 2020
au pôle Développement RH –
E-mail : ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr**